

APRÈS L'UM

NOVEMBRE 2016

Numéro 11

Association du personnel
préretraité & retraité de
l'Université de Montréal



DANS CE NUMÉRO

Mot de la présidente
Équipe du CA 1

Recrutement..... 2

Liens avec les autres
Associations..... 3

Activités en images..... 4

Régime de retraite
(RRUM).....6

Croix Bleue..... 7

Voyages..... 7

Partenaires..... 8

Nos coordonnées..... 8



Mot de la présidente

L'année 2016-2017 est bien lancée avec déjà trois activités qui ont remporté un franc succès : un voyage de quelques jours à Boston, une journée dans un vignoble à Dunham et une visite du quartier Square St-Louis.

J'espère avoir le plaisir de vous retrouver, tout aussi nombreux et enthousiastes, pour les activités à venir, la prochaine étant notre maintenant traditionnel Dîner de Noël !

Ces rencontres sont nécessaires, pour ne pas dire indispensables, à l'équilibre de notre Association. Elles assurent et resserrent les liens entre nos membres. Elles permettent de s'informer, d'échanger des idées tout en socialisant et en s'amusant.

D'autres activités sont en voie de se concrétiser. Par exemple, une séance d'information sur l'avenir de notre régime de retraite, un dîner de la St-Valentin à l'ITHQ (toujours très populaire) et, probablement, une sortie à la cabane à sucre au printemps prochain.

Vous pouvez aussi trouver sur notre site *web* et notre page *Facebook*, tous les développements concernant votre Association relativement au RRUM, aux relations et l'interaction avec d'autres Associations, aux assurances et bien plus encore. Je vous invite, par la même occasion, à contribuer à ces deux sites afin qu'ils puissent mieux refléter la vie à la retraite de tous les membres de l'APRÈS l'UM.

Entretiens, avec toute l'équipe du Conseil d'administration, je demeure à votre disposition pour répondre à vos interrogations et recueillir vos suggestions.

Je vous dis à très bientôt !



Sylvia Francis
Présidente



Réjean Roy
Trésorier



Jocelyne Durocher
Secrétaire



André Fleury
Vice-président



Jean-Pierre Baril
Administrateur

Conseil d'administration 2016-2017



Josée Schepper
Administratrice

Le message « **Chaque personne recrute un membre** » est toujours notre devise !

Nous comptons à ce jour plus de 400 membres actifs autour desquels gravitent une centaine de personnes qui s'intéressent à l'Association, ses activités, ses orientations et ses buts.

À l'Assemblée générale du RRUM du 27 septembre 2016 et à la réception du Recteur de novembre 2016 pour les retraités de l'année, nous espérons recruter au moins une vingtaine de nouveaux membres. Merci à tous ceux qui participent au recrutement lors de ces diverses activités !

Nous poursuivrons nos efforts en utilisant toutes les occasions offertes et tous les moyens possibles pour recruter encore plus de membres. À vous de jouer !



Nous recrutons !



Danielle Périnet, une fidèle bénévole aux activités de recrutement.



Jean-Pierre Baril
Webmestre



Suivez-nous sur
le WEB

APRÈS I'UM
www.apresum.umontreal.ca




Association du personnel préretraité et retraité de l'Université de Montréal



Retrouvez-nous sur
facebook.

www.facebook.com/pages/APRES-IUM/352903838141936




Serge Généreux
Responsable de la page
Facebook



LES SALARIÉS ET LES RETRAITÉS N'ONT RIEN VU PASSER...

Selon la Loi sur les régimes complémentaires (loi qui encadre les régimes de retraite à prestations déterminées existants chez les employeurs) c'est l'employeur qui a la lourde responsabilité de garantir le maintien de la rente des retraités et, même, des futurs retraités. En d'autres termes, si les rendements boursiers étaient désastreux au point que le régime ne pourrait remplir ses obligations, c'est l'employeur qui devrait déboursier un supplément de cotisation le temps que la caisse de retraite retrouve sa santé financière. Une obligation très lourde, mais les employeurs, faisant le pari que la bourse se maintiendrait au beau fixe, ne pensaient pas devoir la mettre en application.

Voilà que ceux-ci, avec la complicité du gouvernement, ont réussi le tour de force d'être dégagés de cette responsabilité en catimini, sans avoir à modifier la Loi sur les régimes complémentaires, avec une panoplie de lois adoptées ces derniers mois visant des groupes de façon isolée: secteur minier, secteur des pâtes et papier, secteur alimentaire, secteur municipal, secteur universitaire etc. Et ce n'est pas terminé...

Les conséquences sont les mêmes partout. Si la caisse de retraite n'a plus les moyens d'assumer ses obligations, ce sont les salariés et, ultimement, les retraités qui devront combler le manque à gagner. Désormais notre niveau de rente est tributaire des rendements boursiers. Dans le secteur universitaire, ce sont les retraités de Polytechnique, de Laval et de Bishop qui ont subi l'électrochoc.

Si, pour changer les conditions de retraite de façon rétroactive, le gouvernement avait procédé de façon ouverte, les salariés et les retraités auraient envahi les rues avec leurs casseroles. Aujourd'hui, les retraités, comme la grenouille dans la casserole dont on chauffe l'eau graduellement, ne réalisent pas ce qui s'en vient.

Une coalition d'associations de retraités (C2V2) a été fondée le 19 février 2016 pour les sensibiliser et regrouper leur force. L'APRÈS l'UM a décidé d'y adhérer.

André Fleury

Vice-président

Responsable des liens avec les autres organisations de personnes à la retraite.

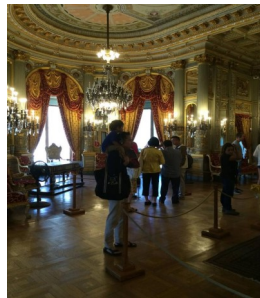
Depuis 2014, notre Association est membre associatif du Réseau FADOQ qui compte actuellement plus de 475 000 membres et est présent dans toutes les régions du Québec.



Le Réseau FADOQ est dirigé par un conseil d'administration formé de bénévoles aux compétences variées et aux expertises utiles. En tout, ce mouvement compte plus de 17 000 bénévoles !

Activités 2016 en images
(Vous trouverez ces photos et bien d'autres sur notre page Facebook)

Du 17 juin au 20 juin 2016, un voyage à Boston nous a été proposé par Marie-France Laperlier, conseillère en voyage. Tous ont bien apprécié cette petite escapade !

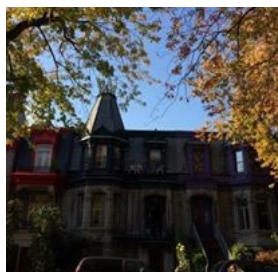


Activités 2016 en images — suite

Le 6 septembre 2016, la visite du vignoble « *Le Domaine des Côtes d'Ardoise* » s'est déroulée sous le soleil, dans la bonne humeur et en se souvenant que la modération a bien meilleur goût !



Le 18 octobre 2016, nous avons sillonné dans les rues du quartier autour du Square St-Louis. Nous y avons découvert histoire et poésie. La marche nous a fait du bien après le repas à l'ITHQ !



L'Assemblée annuelle du régime de retraite s'est tenue le 27 septembre dernier. Lors de cette rencontre nous avons eu des informations concernant la loi 13 adoptée en juin 2016. D'ailleurs un courriel d'informations sur les impacts de cette loi vous avait été envoyé en septembre, dont voici de nouveau certaines des obligations de la loi :

- Évaluation actuarielle au 31 décembre 2015. Élimination de la provision pour écart défavorable et constitution d'une seule réserve.
- Au plus tard au 1er janvier 2018, une **cotisation spéciale** de stabilisation partagée 50-50 entre les participants actifs et les employeurs, devra être versée dans un fonds de stabilisation afin d'accroître la sécurité du régime en cas de déficits futurs (ce qui est une bonne mesure mais qui met de la pression sur le taux de cotisations des participants et de l'employeur).
- Le **coût normal** du régime devra être partagé 50-50 entre les participants actifs et les employeurs ou après entente à 45% par les participants et à 55% par l'employeur (ce qu'accepte l'U de M, compte tenu du report de cotisation qu'elle rembourse).

Concernant les restructurations, les régimes dont le coût annuel est égal à 21% ou moins du salaire n'ont pas à se soumettre à des mesures obligatoires contraignantes de restructuration (ce qui est notre cas à l'U de M).

La dernière évaluation actuarielle complète de notre régime date du 31 décembre 2013 et une nouvelle évaluation doit être produite au plus tard le 31 décembre 2016. Le Comité de retraite a pris la décision de procéder à une évaluation formelle (pour financement) au 31 décembre 2015 sans modification majeure aux hypothèses actuarielles sauf celles de modifier le taux de rendement à 5,75% au lieu de 6% et de refléter les augmentations de salaires négociées par les différents groupes. De plus, aucune hausse de cotisation n'est prévue pour 2017.

Par ailleurs, le Comité de retraite poursuivra ses réflexions sur les suites à donner à la loi RRSU (Régime de retraite du secteur universitaire) et confiera un mandat à un comité d'experts pour l'aider dans sa réflexion afin d'assurer la pérennité et la viabilité à long terme de notre régime en tenant compte de sa maturité grandissante, d'assurer l'équité entre les divers groupes et l'équité intergénérationnelle et enfin de prendre en compte l'évolution des contextes démographiques, économiques et légaux.

En terminant, lors de la présentation il a été question de l'approche en investissement responsable et à cet effet nous avons été informés que le comité de placement intégrait de plus en plus les facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et que nous participions au Réseau PRI Québec (Principes de l'investissement responsable).

Le SGPUM (Syndicat des professeurs de l'Université de Montréal) avait une proposition à présenter à ce sujet et plusieurs participants ont fait des interventions et ont posé des questions. Ce sont des enjeux qui seront certainement très présents dans nos discussions au cours des prochaines années.

Margaret Lapointe

Responsable
Rentes et assurances



Retraités de 65 ans et plus (gr.96775)

Au moment de notre renouvellement d'assurance au mois de juin, nous avons eu une augmentation raisonnable de nos primes soit 3.3% mais cet ajustement ne tient pas compte des modifications apportées au 1er janvier 2016. Ce n'est que lors du prochain renouvellement en juin 2017 que nous aurons un portrait plus clair des coûts associés à ces modifications. Nous demeurons prudents car l'arrivée sur le marché de plusieurs nouveaux médicaments à des coûts prohibitifs fait craindre pour l'avenir de nos régimes. Plusieurs questions se posent concernant les prix exigés par les compagnies pharmaceutiques, ceux que paient la RAMQ et les hôpitaux qui profitent du volume pour négocier des prix de groupes vs ceux qui sont vendus en pharmacie souvent 2 fois plus chers et parfois bien plus. C'est bien sûr nous, directement ou à travers nos primes d'assurance, qui en faisons les frais. Pour plus d'informations voir les liens suivants que nous mettrons en référence sur notre site web :

<http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201609/11/01-5019468-curieux-dumping-de-medicaments-a-lhopital.php>

<http://plus.lapresse.ca/screens/c564ccf2-f543-4fbe-85fa-43d5474880d5%7CVxVRTt-r05DW.html>

<http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201609/12/01-5019496-la-nouvelle-vague-des-biosimilaires.php>

Retraités de moins de 65 ans

Le groupe des syndiqués (96774) a eu une augmentation de 9,9% cette année à cause justement d'une importante augmentation des réclamations liées aux nouveaux médicaments coûteux. Ils étudient présentement diverses options afin de contrôler les coûts de leur régime.

Le groupe des cadres/professionnels, SERUM et non syndiqués (96777) et celui des professeurs (96776) ont implanté un régime à options visant le même objectif tout en permettant plus de flexibilité aux participants.

Jeannine Joly - Comité des assurances



Groupe d'intérêt pour les voyages : Appel à tous

Maintenant que vous êtes à la retraite vous aimeriez bien faire quelques petits voyages en compagnie d'autres retraités sympas.

Je vous propose de former un petit groupe d'intérêt où nous pourrions partager nos goûts et nos intérêts pour définir de belles destinations et tenter de les concrétiser en un voyage sur mesure.

Les objectifs sont:

Déterminer les destinations et les circuits d'intérêt et choisir un projet de voyage avec des options convenant à nos goûts, nos contraintes et nos disponibilités.

Partager nos expériences et nos connaissances pour choisir les meilleures options pour le voyage et de restauration.

Réduire les coûts en profitant des économies d'échelle, des tarifs de groupe, de la possibilité de jumeler des voyageurs.

Faire un voyage avec des personnes connues dans un climat agréable plutôt que de partir seul dans un groupe déjà organisé plus contraignant.

Exemple de destination:

New York en liberté, musées, spectacles (Broadway, opéra, concert), shopping;
Excursion en Charlevoix (Train de Charlevoix, randonnée sur le bord du Fleuve, Domaine Forget);
Washington
Chicago;
Etc.

Si vous êtes intéressés S.V.P. m'envoyer un courriel à josee.schepper@umontreal.ca et je vous proposerai un lieu et une date pour une première réunion.

Au plaisir

Josée Schepper - Administratrice APRÈS l'UM

L'APRÈS l'UM est heureuse de vous inviter à son

Dîner dansant de Noël

qui aura lieu le **dimanche 4 décembre 2016**
de 11 h à 16 h 30 au Centre La Plaza (EVO - 2^e étage)
420 rue Sherbrooke Ouest (Métro Place-des-Arts)



Pour plus de détails, visitez notre site web !



PERSONNES RESSOURCES :

Facebook
Serge Généreux

Activités
Danielle Périnet

Rentes & assurances
Margaret Lapointe

Notre adresse

APRÈS l'UM
Université de Montréal
Pavillon 3744 Jean-Brillant - Porte 390-27
C.P. 6128, succursale Centre-Ville
Montréal, QC
H3C 3J7

Tél: 514-343-6111 poste 1862

Site web
www.apresum.umontreal.ca

Écrivez-nous !
apresum@umontreal.ca

80 \$ de rabais sur l'abonnement annuel
pour les membres de l'Après l'UM !

Energie Cardio
ON CHANGE LE MONDE



Bien **+** que des tarifs
de groupe exclusifs

pour vos **assurances auto,**
habitation et entreprise

**LA TOUCHE
PERSONNELLE**

Des tarifs de groupe exclusifs,
des protections personnalisées
et un service attentionné,
c'est aussi ça la bonne combinaison !



laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

Demandez votre soumission Personnelle
lapersonnelle.com/apresum
1 888 476-8737

La bonne combinaison.